

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-quatre, le 03 mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la	
En exercice	15	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	11	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	13	VENDRASCO, Maire.
Absents	4	
Exclus	0	
Date de convocation 18 avril 2024	Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.	
Date d'affichage 26 avril 2024	Absents excusés : Danielle DEPLANTE, Muriel NAGEL, Christophe BOCQUET et Emmanuel SERRIER	
DEL 20240503-021	Procurations : Danielle DEPLANTE à Chantal MARCHAND, Muriel NAGEL à Cécile FANTINI	
OBJET : Convention avec le CLI	<i>Cécile FANTINI a été nommée secrétaire de séance</i>	

Madame Le Maire informe de la nécessité de faire procéder à :

- l'entretien des sentiers PDIPR, VTT,
- l'entretien du cimetière,
- la mise en place de marches au sentier de l'ancienne Cure.

Madame le Maire rappelle que le Chantier Local d'Insertion du Grand Annecy est habilité pour réaliser ce type de travaux, et que cela participe activement à l'insertion de personnes en difficulté.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal de donner l'autorisation à Madame le Maire de signer la convention avec le CLI pour les travaux énumérés ci-dessus, dont le montant de 4 350,00€ a été inscrit au budget communal 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention
- **EMET** une réserve sur les marches prévues au sentier de l'Ancienne Cure.

Le Secrétaire de séance,

Cécile FANTINI



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

